



**Commune de Passy**

Juillet 2018

**Lettre d'information #6**  
*Pour la Qualité de l'air à Passy*

## **Les économies d'énergie pour la qualité de l'air**

La commune de Passy s'engage depuis plusieurs années dans **la transition énergétique et écologique** à travers différentes actions :

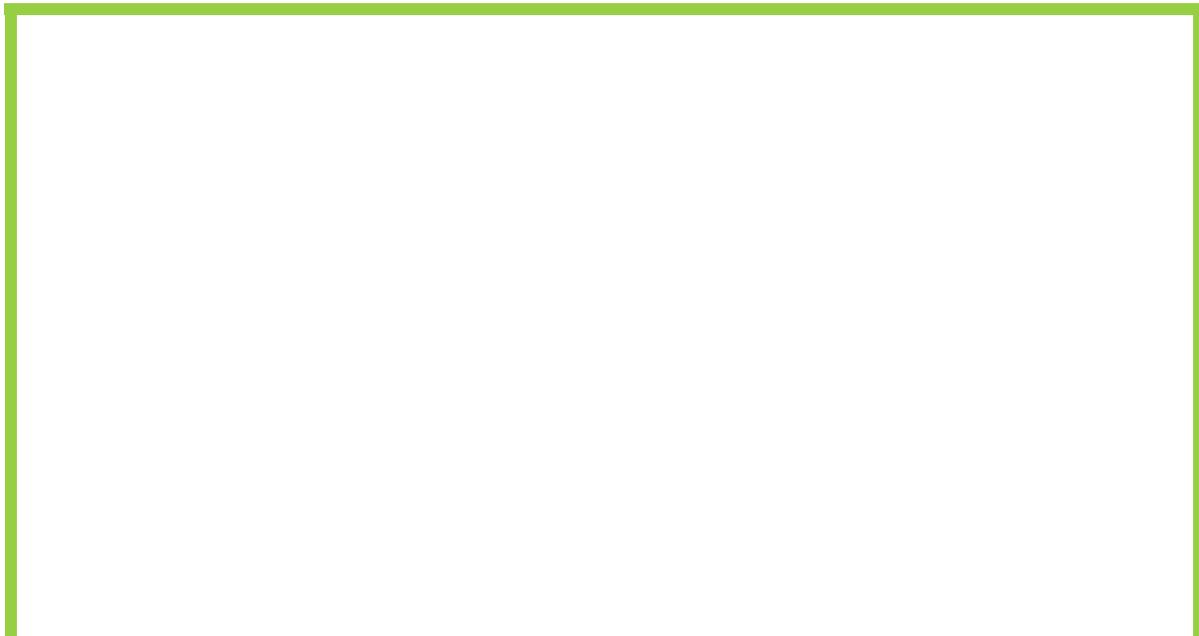
- **Rénovation énergétique** des établissements scolaires
- **Acquisition de véhicules électriques**
- **Renouvellement d'éclairage public**

Passy est impactée par la pollution atmosphérique.

**Consciente des enjeux sanitaires**, l'équipe municipale est mobilisée sur ces problématiques.

Nous vous présentons dans cette nouvelle lettre d'information le **partenariat « air-énergie-climat » conclu avec EDF** pour l'acquisition notamment d'**outils électriques**.

Focus également sur le **fauchage tardif pour préserver la biodiversité**.





QUESTIONS A  
Anne-Lise BOUVIER  
Déléguée territoriale EDF



**" S'ENGAGER AUX CÔTÉS DES  
COLLECTIVITÉS EN FAVEUR  
DE LA QUALITÉ DE L'AIR "**

***Mme BOUVIER, pouvez-vous nous présenter le projet  
« services techniques-zéro émissions » partagé par la commune de Passy et EDF.***

Dans le cadre de l'accord de **partenariat « Air-Énergie-Climat »** conclu entre la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et **EDF**, la commune de **Passy innove, en engageant ses services techniques** dans une **politique « Service techniques - Zéro Emission »**.

Cette action concerne plus particulièrement les services des espaces verts et de la voirie à travers le remplacement **de leur matériel thermique par du matériel 100% électrique**.

EDF accompagne les projets d'évolution du parc de petit matériel d'entretien des communes.



*Entretien avec du matériel 100% électrique*

### *Comment ce projet se traduit-il sur le terrain de la commune ?*

**24 agents des services techniques sont engagés dans ce projet**, qui associe développement durable et amélioration des conditions de travail.

**L'équipement en matériel électrique du service des espaces verts** répond à deux objectifs liés à l'amélioration de la qualité de l'air :

- Réduire les gaz à effet de serre et les particules fines (PM 10 et PM 2,5)
- Valoriser le travail en utilisant du matériel électrique dans un contexte de pollution atmosphérique

Deux autres objectifs liés à **la qualité de vie** sont également poursuivis :

- Améliorer les conditions de travail et de l'ergonomie : suppression du bruit et des vibrations
- Diminuer les nuisances sonores pour le voisinage

La municipalité de Passy remplace 30 matériels thermiques (mis en recyclage) par 16 matériels électriques (pour une valeur de 50 024 euros TTC), soit

- 1 bineuse sarcleuse
- 4 tailles haie et 4 têtes de coupe
- 2 tronçonneuses
- 4 souffleuses
- 3 débroussailleuses et 2 têtes de coupe
- 4 tondeuses

### *Pourquoi EDF soutient cette initiative locale ?*

Cette action matérialise un partenariat de longue date entre la commune de Passy et EDF.

À Passy, EDF exploite 3 **centrales hydroélectriques** qui produisent chaque année 390 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 160 000 habitants et emploie **60 salariés** principalement dans le domaine de l'hydraulique. EDF entreprend par ailleurs dans la vallée de l'Arve une mutation progressive de notre parc de véhicules thermiques vers des véhicules et utilitaires électriques.

En tant qu'industriel responsable, ce partenariat traduit l'implication d'EDF pour un développement durable du territoire et son engagement pour **améliorer la qualité de l'air** et la qualité de vie des Passerands, mais aussi ses salariés.

## LES DERNIÈRES ACTUS

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune mène d'importants travaux de remplacement des **ampoules de l'éclairage public par des LED**.

En 2017, le remplacement de 106 luminaires sur l'espace public a permis de réaliser **un gain énergétique de 57% !** Cette action a été conduite avec le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, [le SYANE](#).



### ZÉRO PESTICIDE

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales n'ont plus le droit d'utiliser de **produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts et les voiries**.

Dès 2015, **Passy avait anticipé cette réglementation**.

Cette interdiction sera élargie aux particuliers à partir du 1er janvier 2019.

Grâce à la forte implication du service municipal dédié, cette contrainte est devenue au fil des années un atout pour **valoriser le territoire communal**.



### PASSY, VILLE DES ALPES, C'EST SIGNÉ !

La municipalité adhère à l'association, reliée à la **Convention Alpine**, traité international pour le développement durable et la protection des Alpes. Cette adhésion permettra à Passy de :

- **Partager les thématiques** choisies par des villes ayant des **problématiques communes**
- **Intégrer un réseau international** pour partager des réflexions propres aux communes de montagne



*Nous reviendrons prochainement sur les différents projets mis en oeuvre dans le cadre*

de cette adhésion.

En 2017, une réflexion a été menée sur la **qualité de l'air**,  
la question est **transversale aux vallées alpines**.

---

## DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

### ENQUÊTE BOIS, LES RÉSULTATS

Au cours de l'hiver, la Communauté de Communes via son partenaire **le Pôle Excellence Bois** a réalisé une **enquête téléphonique** pour dresser un bilan global **des modes de chauffage et sur l'utilisation du bois**.



Découvrir les résultats

---

### CONTACT

Mairie de Passy  
1, place de la mairie  
74 190 PASSY  
Tél. 04 50 78 00 03  
Mail : [mairie@mairie-passy.fr](mailto:mairie@mairie-passy.fr)

### CONTACT PRESSE

Christèle DEKER  
Responsable communication  
Tél. 04 50 78 41 42  
Mail : [c.deker@mairie-passy.fr](mailto:c.deker@mairie-passy.fr)

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

---

La lettre d'information de la commune de Passy est réalisée par [www.ypmedias.com](http://www.ypmedias.com).

Contact : [olivier@ypmedias.com](mailto:olivier@ypmedias.com)



[Lien de désabonnement](#)